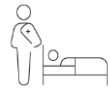




Formation



Aide-soignant

Version modifiée le 28/07/2020

croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



NOTICE D'INFORMATION SÉLECTION POUR L'ENTRÉE EN FORMATION D'AIDE-SOIGNANT Plateforme Baccalauréat Professionnel ASSP / SAPAT 2021

DISPOSITION TRANSITOIRE POUR L'ANNÉE 2020 UNIQUEMENT :

Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

Dans le contexte exceptionnel de mobilisation nationale, pour protéger au mieux l'ensemble de la population et éviter les rassemblements et les déplacements propices à la propagation de l'épidémie de Covid-19, **pour l'année 2020 uniquement, la sélection est effectuée par le seul examen du dossier.**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES AS <i>Sous réserve de modifications</i>	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS	Lundi 27 juillet 2020
	CLÔTURE DES INSCRIPTIONS	Vendredi 13 novembre 2020
	RÉSULTATS D'ADMISSION Jury d'admission et diffusion des résultats	Mardi 1^{er} décembre 2020 à 15h
	Envoi CONFIRMATION entrée en Formation	Au plus tard le 8 décembre 2020
	ENTRÉE SCOLAIRE	Lundi 4 janvier 2021

LIEU DE LA FORMATION	IRFSS PACAC Site de Nice IFAS 17 avenue Cap de Croix 06100 Nice	Pour nous contacter : ☎ 04.93.53.86.00 ✉ concours.ifas-nice@croix-rouge.fr https://irfss-pacac.croix-rouge.fr Facebook : @irfss.nice Instagram : irfss.nice Twitter : @IrfssNice
-----------------------------	---	--

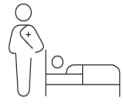
PLACES OUVERTES	Quota	20 places dont 10% des places ouvertes sont proposées aux Agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière.
------------------------	-------	--

CONDITIONS D'ACCÈS À LA SÉLECTION	Âge	Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.
	Diplômes	Les candidats <u>doivent être titulaires</u> du : - Baccalauréat Professionnel ASSP, - Ou Baccalauréat Professionnel SAPAT

COÛT	Frais d'inscription	50 €* (règlement UNIQUEMENT par chèque , Non remboursable).* *ces frais correspondent au traitement du dossier administratif. Sauf cas de force majeure dûment justifiée , ils ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement conformément aux dispositions de l'article 1218 du code civil.
-------------	---------------------	---



Formation



Aide-soignant

Sélection Formation AS 2020 / 2021- Plateforme Bac Prof

✉ concours.ifas-nice@croix-rouge.fr



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

DOSSIER D'INSCRIPTION

Téléchargeable

Sur le site internet

<https://irfss-pacac.croix-rouge.fr>

Dépôt du dossier d'inscription

- Soit dans la boîte aux lettres de notre Institut.
 - Soit par la Poste (cachet de La Poste faisant foi).
- En Recommandé avec Accusé de Réception**

Dossier d'inscription

Tout dossier d'inscription INCOMPLET ne sera PAS ACCEPTE

Le dossier d'inscription qui est à nous retourner doit impérativement être complet en incluant toutes les pièces administratives demandées en page 6 en fonction de votre situation.

Attention : veuillez à bien remplir votre fiche d'inscription de manière **lisible** et **en majuscules**. La majorité de nos échanges se feront par mail et par téléphone, merci de renseigner ces 2 champs de manière **lisible**.

ATTENTION ! Dans le contexte exceptionnel de l'épidémie de Covid-19, la distribution du courrier par La Poste est impactée, provoquant des retards. Nous vous recommandons fortement, si possible, de déposer votre dossier d'inscription complet directement dans la boîte aux lettres de l'Institut ou de nous l'envoyer en lettre recommandée avec accusé réception par La Poste : voir adresse page 1.

CONFIRMATION INSCRIPTION

Confirmation inscription

Une fois votre dossier enregistré, un «Accusé de réception» confirmant l'inscription de votre candidature vous sera envoyé par mail.

L'ÉPREUVE DE SÉLECTION

Composition du jury

Un binôme d'évaluateurs composé de 2 formateurs infirmiers ou cadres de santé de l'Institut de formation paramédical.

Note

Cette épreuve fera l'objet d'une note sur 20.

Sélection sur dossier

Le jury de sélection étudie et évalue le dossier sur les critères de connaissances, d'aptitudes et de motivations du candidat à suivre la formation d'aide-soignante.

DOSSIER DE SÉLECTION

Contenu du dossier de sélection

Se référer à la liste des pièces administratives demandées en page 6 en fonction de votre situation.

La complétude du dossier de sélection fait partie de **l'un des critères de sélection**.

RÉSULTATS

Classement

A l'issue de la sélection des dossiers, le jury établit les listes de classement en fonction du nombre de places ouvertes.

Liste d'admission

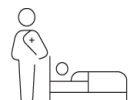
Un classement des candidats retenus est établi sous forme de Liste Principale et de Liste

Egalité

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs candidats, l'admission est déclarée dans l'ordre de priorité suivant : le candidat le plus âgé.



Formation



Aide-soignant

Sélection Formation AS 2020 / 2021- Plateforme Bac Prof

✉ concours.ifas-nice@croix-rouge.fr



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

DIFFUSION DES RÉSULTATS

Affichage

Affichage à l'Institut de Formation des listes d'admission avec nom, prénom, date de naissance et numéro de dossier du candidat.

Publication internet

Diffusion des listes d'admission sur notre site internet <https://irfss-pacac.croix-rouge.fr> avec nom, prénom, date de naissance et numéro de dossier du candidat.

Refus publication identité

Dans le cas où un candidat n'autorise pas la publication de son identité sur la fiche d'inscription, seul le numéro de dossier pourra figurer sur ces listes.

COURRIERS

En cas de non réception des courriers, merci de contacter notre Institut dans les meilleurs délais.

DOSSIER NON RETENU

Courrier des résultats d'admission

Si votre dossier n'a pas été retenu, une notification de refus vous sera envoyée en courrier simple à l'adresse postale inscrite sur votre dossier d'inscription.

DOSSIER RETENU

Courrier des résultats d'admission

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Si votre dossier a été retenu, une notification d'admission vous sera envoyée en courrier simple à l'adresse postale inscrite sur votre dossier d'inscription, avec un document de confirmation d'entrée en formation.

*Si dans les **7 jours ouvrés** suivant l'affichage, un candidat classé sur la Liste Principale ou sur la Liste Complémentaire n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission ou à son classement sur la liste complémentaire et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur cette dernière liste.*

Nous vous recommandons fortement de nous envoyer votre confirmation d'entrée en formation par mail à l'adresse concours.ifas-nice@croix-rouge.fr

ADMISSION DÉFINITIVE

Certificat médical aptitude au suivi de la formation

L'admission définitive est soumise à la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.

Certificat médical de vaccinations et d'immunisation

L'admission définitive est soumise à la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues par les dispositions du titre Ier du livre Ier de la troisième partie législative du code de la santé publique.

REPORT

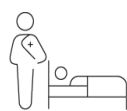
La demande se fait par écrit à l'attention de la directrice IFAS

Le directeur de l'institut de formation peut accorder pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de 2 ans, un report pour l'entrée en formation soit de droit soit de façon exceptionnelle.

Nous vous recommandons d'envoyer ce courrier en lettre recommandée avec accusé de réception.



Formation



Aide-soignant

Sélection Formation AS 2020 / 2021- Plateforme Bac Prof

✉ concours.ifas-nice@croix-rouge.fr



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Article 6 du RGPD et Arrêt du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant

Je suis informé(e) de ce que le Président de la Croix-Rouge française et par délégation, son Directeur général, en sa qualité de responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel à des fins de gestion de trombinoscope et des organigrammes, de production étudiante et de la communication externe de l'IFRSS sur la base de mon consentement. Ces données sont destinées au personnel habilité de l'IFRSS ainsi que le cas échéant, à ses partenaires contractuels ou commerciaux ; elles seront conservées selon les modalités suivantes :

- pendant le temps de ma formation puis supprimées pour la gestion du trombinoscope et des organigrammes ;
- pendant 5 ans à compter de ma sortie pour les autres finalités précitées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), je dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité de mes données, du droit d'obtenir la limitation de leur traitement ainsi que du droit de retirer mon consentement à tout moment. Je dispose également du droit de définir des directives relatives au sort de mes données et à la manière dont je souhaite que mes droits soient exercés après mon décès.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de mes données dans ce cadre, je peux contacter qualite.irfss-pacac@croix-rouge.fr ou par courrier postal au siège de la Croix-Rouge française au 98, rue Didot - 75014 PARIS.

Je peux adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (« CNIL ») si j'estime que le traitement de mes données n'est pas effectué conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

AUTORISATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL - ENFANT MINEUR SÉLECTION POUR L'ENTRÉE EN FORMATION D'AIDE-SOIGNANT Plateforme Baccalauréat Professionnel ASSP / SAPAT 2021

**Document à nous retourner avec votre dossier d'inscription
UNIQUEMENT pour les candidats mineurs :**

Je soussigné(e) : Madame Monsieur

Demeurant au :

.....
.....
.....

et agissant en qualité de représentant légal, autorise : mon fils ma fille

.....

qui demeure à la même adresse, à participer au concours d'entrée en formation d'aide-soignant pour la rentrée de janvier 2021 à l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale - Site de Nice - Croix-Rouge française situé au 17 avenue Cap de Croix 06100 NICE.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur ce mineur.

Date et signature :

NB : cette autorisation du représentant légal ne concerne que les candidats mineurs s'inscrivant à la sélection à l'entrée en formation d'aide-soignant pour la rentrée de janvier 2021 de l'IRFSS Site de Nice Croix-Rouge française.

FICHE D'INSCRIPTION

SÉLECTION POUR ENTRÉE EN FORMATION D'AIDE-SOIGNANT 2020

Plateforme Baccalauréat Professionnel ASSP / SAPAT 2021

ÉTAT CIVIL

CIVILITÉ	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
NOM DE NAISSANCE		
NOM D'USAGE		
Prénom(s)		
Date de naissance		
Lieu et département de naissance		
Nationalité		
Adresse postale		
Code Postal et Ville		
Téléphone portable		
Email	@	
Personne à contacter cas d'urgence	Nom : N° portable :	

PHOTO
À
COLLER

Cadre réservé à l'Institut
NE PAS REMPLIR

Numéro de dossier :

Date :

- Anonymat des résultats
- Prépa Région
- Mineur

Dossier d'inscription vérifié :

- Fiche d'inscription avec photo
- Pièce d'identité ou titre de séjour
- Règlement
- Attestation parentale si mineur
- Dossier de sélection

DIPLÔME

Merci de préciser le titre de votre diplôme.	DIPLÔME OBLIGATOIRE (cochez):	
	<input type="checkbox"/> BAC PRO ASSP	<input type="checkbox"/> BAC PRO SAPAT
	Année d'obtention.....	

CDI/CDD

OUI NON

Êtes-vous actuellement en contrat de travail dans un établissement de santé ou une structure de soins?
 Fournir une attestation de votre employeur, voir page 6

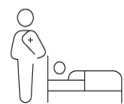
Je soussigné/e atteste sur l'honneur l'exactitude des informations indiquées sur cette fiche. J'accepte sans réserve le règlement qui régit les épreuves et déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments d'information portés dans les 6 pages du dossier d'inscription.

Par ailleurs, vos noms et prénoms pourront être diffusés sur l'Internet. Vous pouvez vous y opposer lors de votre inscription. Cocher la case de votre choix J'accepte Je refuse

À **SIGNATURE** du candidat (ou de son représentant légal pour les mineurs)
 Le



Formation



Aide-soignant



LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION SÉLECTION POUR L'ENTRÉE EN FORMATION D'AIDE-SOIGNANT 2020 Plateforme Baccalauréat Professionnel ASSP / SAPAT 2021

LE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT CONTENIR :

- La fiche d'inscription dûment remplie avec photo.
- Une photocopie lisible de l'un des documents d'identité suivants : une carte nationale d'identité en cours de validité ou un passeport en cours de
- Le règlement des frais d'inscription de 50,00 € **UNIQUEMENT par chèque** libellé à l'ordre de l'Institut de Formation C.R.F. **Nom et prénom du candidat inscrits au dos du chèque.**
- Pour les mineurs, une autorisation parentale (voir page 4).
- Pour les ressortissants hors Union européenne, un titre de séjour valide pour toute la période de la formation.

Le dossier de sélection complet contenant :

- La photocopie de votre diplôme ou du relevé de notes du baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT
- La copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires.
- Une lettre de motivation **manuscrite**.
- Un curriculum vitae
- Un document **manuscrit**, relatant au choix du candidat, soit une situation, personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages.
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
- Le cas échéant, uniquement pour les rentrées de janvier 2021, une attestation de suivi de préparation à la sélection à l'entrée en formation d'aide-soignant au cours de l'année 2019-2020.
- Selon la situation du candidat, une attestation de votre employeur justifiant que vous êtes salarié(e) d'un établissement de santé ou structure de soins.
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

DOCUMENTS
À JOINDRE
AU DOSSIER